

Dépenses de protection de l'environnement en Europe

Les dépenses les plus élevées sont à mettre au crédit des pays candidats

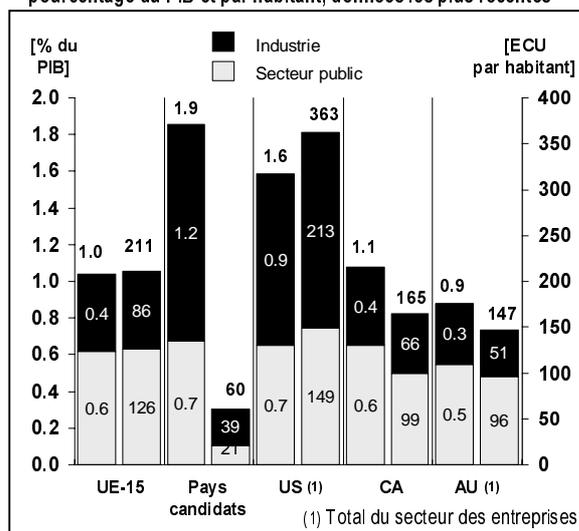
Ulf Johansson

Le total des ressources consacrées à la protection de l'environnement par le secteur public et l'industrie (industries extractives, industrie manufacturière, production et distribution d'énergie et d'eau) diffère considérablement d'un pays à l'autre, s'échelonnant de 0,5% du PIB en Lituanie à plus de 2% en Pologne. Les pays candidats d'Europe centrale et orientale consacrent en moyenne 2% de leur PIB à la protection de l'environnement, soit le double de la moyenne estimée des États membres de l'UE. De nombreux pays candidats s'attachent actuellement à améliorer leurs infrastructures, par exemple, dans le domaine du traitement des déchets et des eaux usées, et le niveau élevé des dépenses devrait se maintenir à l'avenir afin de respecter les normes fixées pour l'adhésion. La DG Environnement estime à 100 milliards d'euros le coût total de mise en conformité aux règlements environnementaux de l'UE. Dans certains pays candidats, une part considérable des dépenses est supportée par des institutions internationales, des fonds pour l'environnement ou des entreprises étrangères. Toutefois, les dépenses de protection de l'environnement par habitant sont plus faibles dans les pays candidats que dans l'UE. Le montant de ces dépenses, en tant que part du PIB et par habitant, dépend de la taille du PIB par habitant qui, dans les pays candidats, est largement inférieure à celle de l'UE.

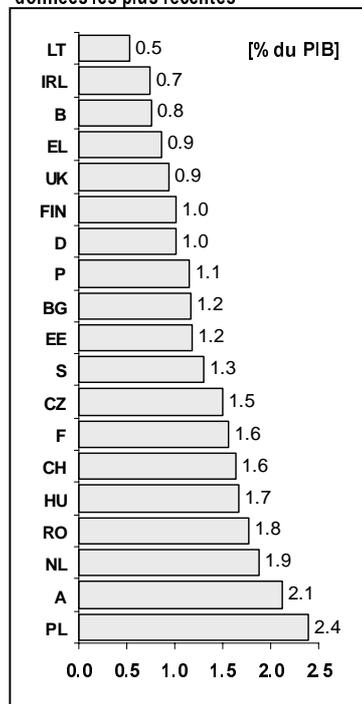
Les statistiques relatives aux dépenses de protection de l'environnement sont en cours de développement et la couverture et la qualité des données sont encore inégales d'un pays à l'autre. Les données nationales présentées ici n'ont pas été corrigées pour tenir compte d'éventuelles différences de couverture. Elles ont toutefois été corrigées pour estimer les dépenses totales de protection de l'environnement de l'UE, qui s'élèvent à environ 80 milliards d'euros en 1998, soit 1% du PIB. Si l'on tient également compte des dépenses des entreprises spécialisées dans la fourniture de services environnementaux (gestion des déchets ou traitement des eaux usées, essentiellement), le total des ressources consacrées à la protection de l'environnement avoisine les 120 milliards d'euros.

Les dépenses de protection de l'environnement reflètent les mesures prises par la société pour lutter contre la pollution. Les données servent à étudier l'application du principe "pollueur-payeur", l'impact sur la compétitivité des entreprises ainsi que le rapport coûts-avantages des nouveaux règlements et politiques proposés.

Graphique 1: Dépenses de protection de l'environnement en pourcentage du PIB et par habitant, données les plus récentes



Graphique 2: Dépenses de protection de l'environnement en pourcentage du PIB, données les plus récentes



Statistiques en bref

ENVIRONNEMENT ET ENERGIE

THEME 8 – 7/2001

ENVIRONNEMENT

Contenu

Dépenses de protection de l'environnement du secteur public 2

Dépenses de protection de l'environnement de l'industrie . 3

Investissements des différentes branches industrielles pour la protection de l'environnement. 4

Séries chronologiques et domaines environnementaux .. 5



Dépenses de protection de l'environnement du secteur public

Le montant des ressources consacrées du secteur public représentaient environ par le secteur public à la protection de 50 milliards d'euros en 1998, soit 0,6% l'environnement dépend de l'organisation du PIB. Cette part du PIB est similaire à des activités environnementales au sein celle enregistrée aux États-Unis, au de chaque pays. Les administrations Canada et en Australie, mais inférieure à publiques centrales sont généralement celle observée au Japon.

chargées des activités de réglementation, de contrôle, de surveillance et d'autres tâches de protection de l'environnement administratives générales, mais aussi, engagées par le secteur public sont par exemple, de la préservation des zones et des espèces protégées. Quant l'UE en pourcentage du PIB, mais aux administrations locales, elles sont traditionnellement responsables de la dépenses par habitant des États collecte et du traitement des déchets membres. C'est la Pologne qui consacre ainsi que du traitement des eaux usées, la plus grande part de son PIB à la même si ces dernières années, elles ont eu tendance à privatiser ces activités. cette part ayant rapidement augmenté Les écarts entre les dépenses consenties dans les années 90. Dans l'UE, les par les secteurs publics des divers pays premiers du classement sont l'Autriche et s'expliquent essentiellement par les Pays-Bas, avec 1,5% différents degrés de privatisation.

Au sein de l'Union, on estime que deux On estime que, dans l'UE, les dépenses tiers environ des dépenses de protection totales de protection de l'environnement de l'environnement du secteur public

prennent la forme de dépenses courantes (frais de personnel et de matériel et autres intrants utilisés à des fins de protection de l'environnement). Un tiers environ de ces dépenses sont des investissements en équipements et installations de protection de l'environnement, essentiellement dans les activités à forte intensité de capital, telles que le traitement des eaux usées.

Graphique 3: Dépenses de protection de l'environnement du secteur public dans l'UE, par type d'opération en 1998 (estimations d'Eurostat)

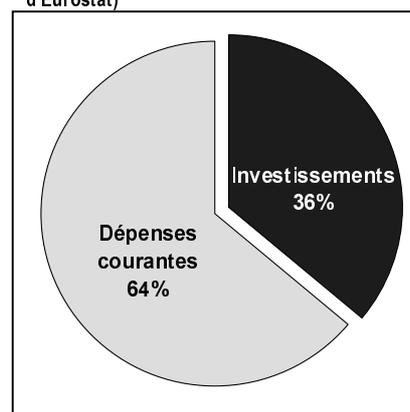


Tableau 1: Dépenses de protection de l'environnement du secteur public, millions d'écus/euros (source: Eurostat)

| | 1990 | 1991 | 1992 | 1993 | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | Part du PIB [%] (1) | Par habitant(1) [ECU/EURO] |
|----------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-------|---------------------|----------------------------|
| B (2) | 853 | 1 033 | 1 116 | : | : | 950 | 1 249 | 1 251 | : | : | 0.6 | 123 |
| DK | : | 258 | 285 | 442 | 685 | 769 | 755 | 764 | 814 | 856 | 0.5 | 161 |
| D (7) | : | 12 425 | 14 750 | 14 863 | 14 876 | 14 644 | 13 003 | 11 220 | : | : | 0.6 | 137 |
| EL (3,9) | 330 | 737 | 586 | 579 | 553 | 565 | 665 | 681 | 702 | 730 | 0.6 | 69 |
| E | : | : | : | : | 3 721 | 4 222 | 4 469 | : | : | : | 0.9 | 114 |
| F | 5 923 | 6 512 | 6 790 | 7 565 | 8 639 | 9 308 | 9 659 | 9 852 | 10 276 | : | 0.8 | 175 |
| IRL | : | : | : | : | : | : | : | : | 412 | : | 0.5 | 111 |
| I | 1 458 | 1 985 | 1 538 | : | : | : | : | : | : | : | 0.2 | 27 |
| L | : | : | : | : | : | : | : | 113 | : | : | 0.7 | 270 |
| NL | 2 129 | 2 634 | 2 969 | : | : | 4 593 | : | 4 845 | : | : | 1.5 | 311 |
| A | 1 539 | 1 714 | 1 726 | 1 978 | 1 739 | 2 637 | 2 416 | 2 607 | 2 916 | : | 1.5 | 361 |
| P | 419 | 408 | 564 | 590 | 597 | 662 | 765 | 790 | 839 | : | 0.8 | 84 |
| FIN | : | : | : | : | 514 | 543 | 613 | 666 | 650 | : | 0.6 | 126 |
| S (3) | : | 1 653 | : | : | : | : | : | : | : | : | 0.9 | 192 |
| UK | 3 137 | : | : | : | : | : | : | : | : | : | 0.4 | 55 |
| CH | : | : | 1 954 | : | : | : | : | : | : | : | 1.0 | 285 |
| IS | : | : | 19 | 18 | 19 | 18 | 18 | 22 | 24 | : | 0.3 | 88 |
| BG | : | : | 2 | 19 | 11 | 14 | 9 | 10 | 25 | : | 0.2 | 3 |
| CZ (4) | : | : | : | 155 | 286 | 316 | 369 | 376 | 313 | 299 | 0.6 | 29 |
| EE | : | : | : | : | 18 | 26 | 48 | 48 | 42 | 35 | 0.7 | 24 |
| HU (4) | : | : | : | : | : | : | : | 92 | 219 | : | 0.5 | 22 |
| LV (4) | : | : | : | : | : | 3 | 4 | 3 | 3 | 6 | 0.1 | 3 |
| LT | : | : | : | : | : | 16 | 20 | 19 | : | : | 0.2 | 5 |
| PL (5) | : | : | : | : | 268 | 307 | 654 | 744 | 1 314 | 1 315 | 0.9 | 34 |
| RO | : | : | : | 65 | 84 | 114 | 135 | 159 | 194 | : | 0.5 | 9 |
| SK (6) | : | : | : | 153 | 110 | 73 | 70 | 69 | 82 | : | 0.4 | 15 |
| US (8) | 28 429 | 31 222 | 31 397 | 36 283 | 38 713 | : | : | : | : | : | 0.7 | 149 |
| JP (8) | 22 127 | : | : | : | : | : | : | : | : | : | 0.9 | 179 |
| CA (2,8) | 3 077 | 3 343 | 2 970 | 3 058 | 3 204 | 2 921 | : | : | : | : | 0.6 | 99 |
| AU (8) | : | 1 010 | 1 053 | 1 372 | 1 393 | 1 494 | 1 758 | : | : | : | 0.5 | 96 |

(1) Données les plus récentes

(4) Investissements uniquement

(7) Investissements uniquement, 1995-1998

(2) Nettes des recettes tirées des produits fatals

(5) Investissements uniquement, 1990-1997

(8) Protection de la nature non comprise

(3) PIB: SEC 79

(6) Investissements uniquement, 1995-1998

(9) Investissements uniquement, 1990

Dépenses de protection de l'environnement de l'industrie

Les dépenses consenties par les entreprises industrielles (industries extractives, industrie manufacturière, production et distribution d'énergie et d'eau) correspondent aux activités classiques de protection de l'environnement telles que la collecte et le traitement des déchets et le traitement des eaux usées. Les dépenses liées à la lutte contre la pollution atmosphérique revêtent une importance particulière dans l'industrie, mais sont presque inexistantes dans le secteur public. En outre, de nombreuses entreprises supportent davantage de dépenses administratives générales, en relation avec des systèmes d'information environnementaux ou des activités de certification, par exemple. Dans l'UE, le total des sommes dépensées par l'industrie pour la protection de l'environnement est estimé à 30 milliards d'euros environ en 1998, soit 0,4% du PIB. La part moyenne du PIB consacrée par l'UE à la protection de l'environnement est légèrement supérieure à celle de l'Australie, égale à celle du Canada, mais inférieure à celle des États-Unis. Il convient toutefois de noter que les données relatives à l'Australie et aux États-Unis concernent

l'ensemble du secteur des entreprises, qui comprend non seulement l'industrie, mais également les transports et d'autres services.

Les dépenses de protection de l'environnement des industries des pays candidats sont nettement plus importantes que celles des États membres de l'UE en termes de part du PIB (1,2%, soit trois fois la moyenne de l'UE), mais largement inférieures en termes de dépenses par habitant. Les pays qui consacrent la plus grande part de leur PIB à la protection de l'environnement sont la Pologne (1,5%), la Roumanie (1,2%) et la Hongrie (1,1%) pour les pays candidats, et la France (0,8%) pour l'UE, mais ce chiffre concerne l'ensemble du secteur des entreprises.

On estime que près de deux tiers des dépenses totales de protection de l'environnement de l'industrie dans l'UE sont des dépenses courantes, qui correspondent aux frais de personnel et de matériel ainsi qu'aux services environnementaux achetés sur le marché, à des consultants en environnement ou à des entreprises

spécialisées dans la collecte des déchets ou le traitement des eaux usées. Un tiers environ de ces dépenses sont consenties sous la forme d'investissements.

On distingue deux types d'investissements pour la protection de l'environnement:

- les investissements en fin de cycle pour des équipements tels que les filtres, les conteneurs ou les installations de traitement des eaux usées, qui représentent en moyenne 60% des investissements;
- les investissements intégrés de prévention de la pollution, qui représentent moins de 40% des dépenses totales en équipements et installations de protection de l'environnement.

Graphique 4: Dépenses de protection de l'environnement de l'industrie dans l'UE, par type d'opération en 1998 (estimations d'Eurostat)

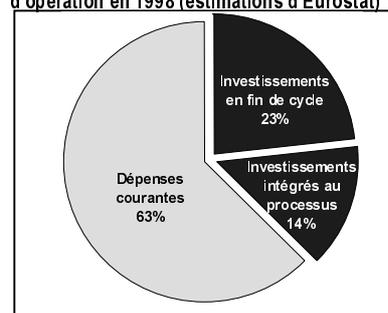


Tableau 2: Dépenses de protection de l'environnement de l'industrie, en millions d'écus/euros (source: Eurostat)

| | 1990 | 1991 | 1992 | 1993 | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | Part du PIB [%] (1) | Par habitant(4) [ECU/EURO] |
|---------------|--------|--------|--------|--------|--------|-------|-------|-------|-------|-------|---------------------|----------------------------|
| B (4) | : | : | : | : | : | 319 | 361 | : | : | : | 0,2 | 36 |
| D (11) | : | 7 743 | 8 390 | 8 981 | 9 052 | 9 350 | 9 222 | 7 865 | : | : | 0,4 | 96 |
| EL (2,12) | 105 | 150 | 174 | 188 | 191 | 241 | 289 | 232 | 260 | 283 | 0,2 | 27 |
| F (3) | 6 089 | 6 324 | 6 744 | 7 596 | 8 343 | 8 682 | 9 221 | 9 661 | 9 918 | : | 0,8 | 169 |
| IRL | : | : | : | : | : | : | : | : | 166 | : | 0,2 | 45 |
| NL | : | : | : | : | : | 1 082 | : | 1 404 | : | : | 0,4 | 90 |
| A | : | : | 1 137 | 1 151 | 1 242 | 1 062 | 1 114 | 1 192 | 1 081 | : | 0,6 | 134 |
| P | : | : | : | : | 126 | 178 | 219 | 176 | 258 | 331 | 0,3 | 33 |
| FIN | : | : | : | : | 338 | 535 | 577 | 554 | 525 | : | 0,5 | 102 |
| S (2) | : | 711 | : | : | : | : | : | 958 | : | : | 0,5 | 108 |
| UK | : | : | : | : | 3 017 | : | : | 6 175 | : | : | 0,5 | 105 |
| CH | : | : | : | 1 204 | : | : | : | : | : | : | 0,6 | 174 |
| BG | : | : | 35 | 70 | 54 | 60 | 61 | 68 | 102 | : | 0,9 | 12 |
| CZ (4) | : | : | : | 342 | 492 | 557 | 660 | 695 | 568 | 448 | 0,9 | 44 |
| EE | : | : | : | : | 5 | 6 | 15 | 15 | 21 | 22 | 0,5 | 15 |
| HU (5) | : | : | : | : | : | : | : | 60 | 81 | 516 | 1,1 | 51 |
| LV (3) | : | : | : | : | : | 24 | 15 | 27 | 40 | 45 | 0,7 | 19 |
| LT | : | : | : | : | : | : | : | 40 | 31 | : | 0,3 | 8 |
| PL (6,7) | : | : | : | : | : | 645 | 2 177 | 2 264 | 2 540 | 2 174 | 1,5 | 56 |
| RO | : | : | : | 168 | 198 | 275 | 309 | 359 | 461 | : | 1,2 | 20 |
| SI | : | : | : | : | : | 73 | 58 | 78 | 63 | : | 0,4 | 33 |
| US (3,10) | 39 101 | 41 558 | 43 423 | 50 234 | 55 274 | : | : | : | : | : | 0,9 | 213 |
| JP (3,4,9,10) | 2 548 | : | 1 725 | 3 670 | 2 966 | : | : | : | : | : | 0,1 | 24 |
| CA (8,10) | 852 | 873 | 794 | 716 | 1 766 | 1 930 | : | : | : | : | 0,4 | 66 |
| AU (3,10) | 479 | : | 819 | 847 | 803 | 768 | 994 | : | : | : | 0,3 | 51 |

(1) Données les plus récentes

(5) Investissements uniquement, 1997-1998

(9) Uniquement par les grandes entreprises (actifs de 100 millions de yens ou plus)

(2) PIB: SEC 79

(6) Dépenses courantes pour l'ensemble

(10) L'OCDE estime les dépenses consenties par le Japon à 15 milliards d'écus en 1990.

(3) Ensemble du secteur des entreprises

du secteur des entreprises, 1996-1999

(11) Comprend seulement les investissements en fin de cycle.

(4) Investissements uniquement

(7) Investissements uniquement, 1995

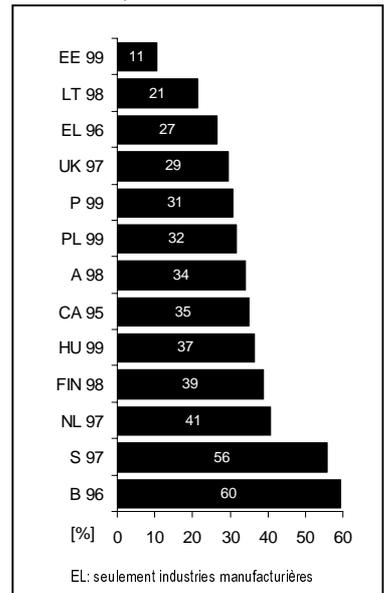
(12) Uniquement l'électricité, du gaz et de l'eau en 1990 - 1994, 1997-1999

(8) Investissements uniquement, 1990-1993

On affirme souvent que les technologies classiques en fin de cycle destinées à traiter la pollution déjà générée sont – et continueront à être – progressivement abandonnées au profit de mesures visant à prévenir la production réelle de pollution. Toutefois, les données existantes montrent que, dans la plupart des pays, les entreprises continuent à investir davantage dans les technologies classiques en fin de cycle que dans les technologies préventives intégrées au processus. La Belgique et la Suède sont les seuls pays dans lesquels cette tendance est inversée, la part des investissements intégrés au processus représentant entre 30% et 40% dans la plupart des autres pays. Il se peut toutefois que les investissements intégrés au processus soient sous-estimés dans la mesure où ils sont plus difficiles à mesurer.

L'importance relative des investissements intégrés au processus peut varier considérablement selon les différentes branches industrielles. La part de ces investissements dans les investissements totaux pour la protection de l'environnement est relativement faible dans les industries extractives (moins de 30%), sauf en Belgique (60%) et aux Pays-Bas (50%). La situation dans le secteur de l'électricité, du gaz et de l'eau est très diverse, puisque les investissements intégrés représentent plus de 60% du total des investissements de ce secteur aux Pays-Bas, en Belgique et en Suède, contre 40% au plus dans tous les autres pays. Si l'on considère l'ensemble de l'industrie manufacturière, cette part dépasse les 50% en Suède uniquement, mais il existe des industries manufacturières spécifiques qui affichent une part nettement plus importante dans de nombreux pays.

Graphique 6: Investissements intégrés au processus en pourcentage des investissements totaux pour la protection de l'environnement par branche d'activité, données les plus récentes



Séries chronologiques et domaines environnementaux

On observe une tendance croissante à la privatisation de certaines tâches du secteur public, telles que la collecte et le traitement des déchets ou le traitement des eaux usées. La figure 7 ci-dessous montre que les dépenses de protection de l'environnement du secteur public en pourcentage du PIB ont diminué en Allemagne à partir de 1992. Cette

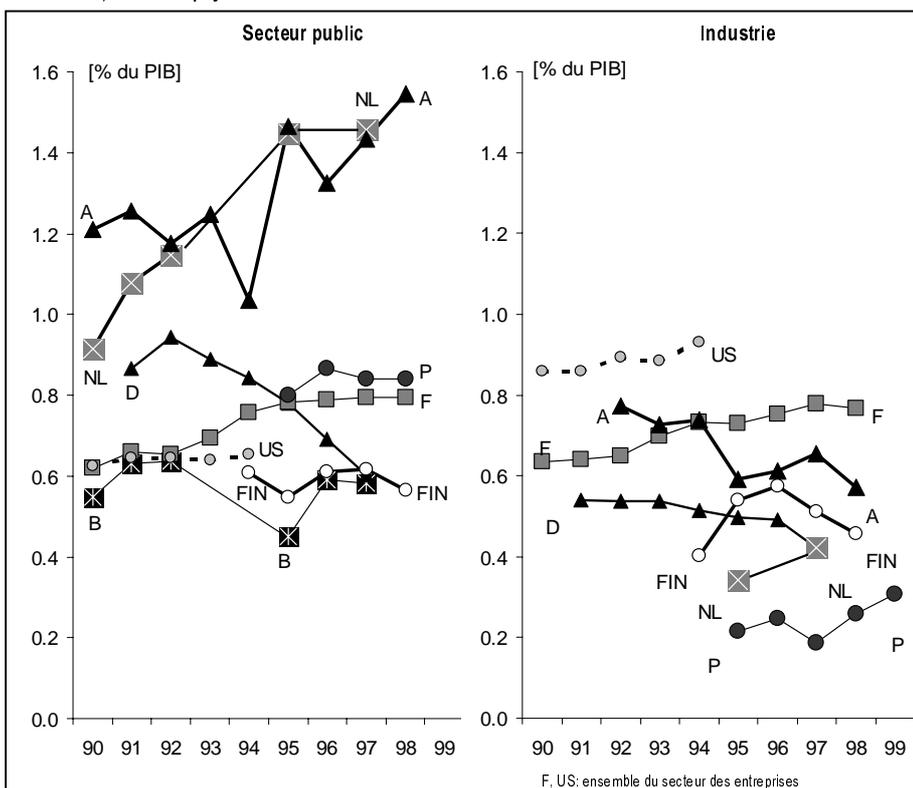
situation s'explique par le processus de privatisation, d'une part, et par l'importance des dépenses engagées par l'Allemagne au début des années 90 en raison de la réunification et du mauvais état des équipements environnementaux en Allemagne de l'Est. Dans d'autres pays, la croissance des dépenses du secteur public semble stagner ou reculer légèrement à la fin de la période, mais il

est nécessaire de disposer de séries chronologiques plus étendues ainsi que de données sur un plus grand nombre de pays afin d'obtenir un tableau plus précis.

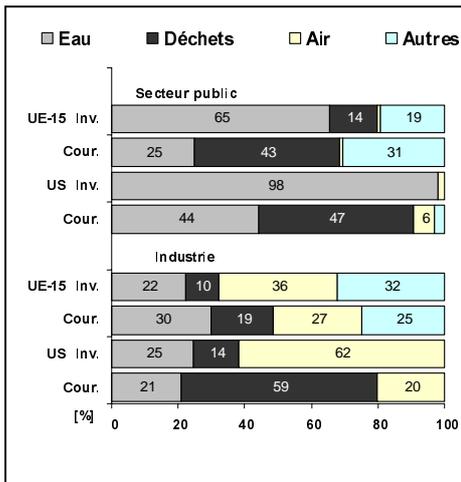
La même série chronologique concernant les dépenses de l'industrie montre une évolution plus contrastée. Les dépenses de protection de l'environnement en pourcentage du PIB ont chuté en Autriche et en Allemagne. En revanche, elles ont fortement progressé au Portugal et ont augmenté lentement mais régulièrement en France et aux États-Unis. L'externalisation accrue des activités de protection de l'environnement à des entreprises spécialisées et à des consultants en environnement peut expliquer en partie la réduction des dépenses de l'industrie.

La privatisation et l'externalisation ont modifié la structure des dépenses, qui sont désormais davantage engagées par des entreprises spécialisées dans la fourniture de services environnementaux que par le secteur public et – dans une moindre mesure – l'industrie. Elles influent également sur la répartition des dépenses par domaine environnemental dans les différents secteurs. Comme le montre la figure 8, plus de 70% du total estimé des dépenses de protection de l'environnement ont bénéficié aux domaines de l'eau, des déchets ou de l'air en 1998 dans l'UE.

Graphique 7: Dépenses de protection de l'environnement du secteur public et de l'industrie, 1990-99, en % du PIB, dans des pays sélectionnés



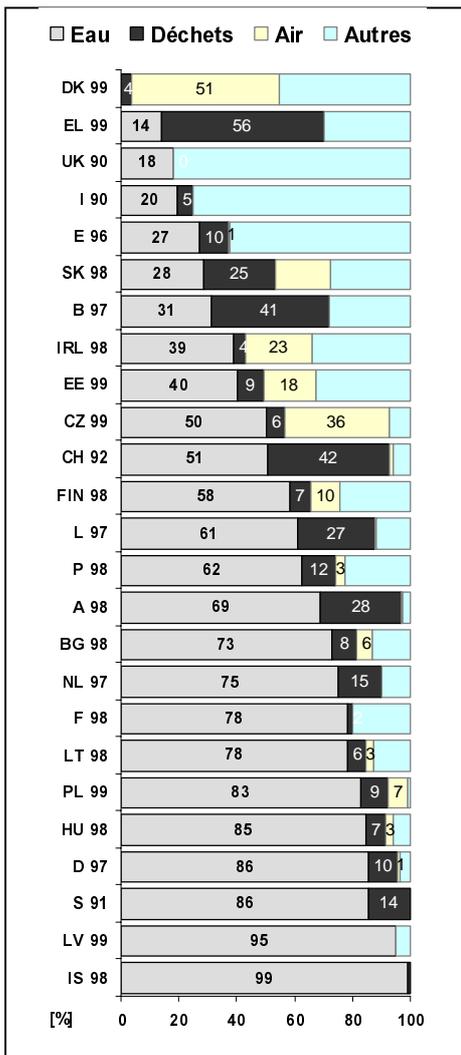
Graphique 8: Investissements et dépenses courantes par domaine environnemental



Le domaine "autres", qui est vaste dans certains pays, comprend notamment la biodiversité et la protection du sol, qui peuvent être importants dans certains pays et secteurs, ainsi que les dépenses administratives générales et autres qui ne peuvent être ventilées par domaine.

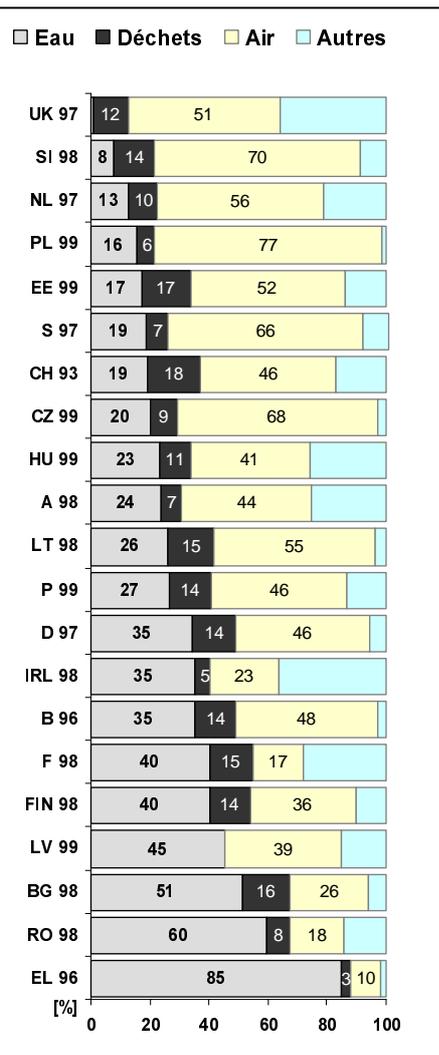
La répartition des dépenses du secteur public par domaine environnemental dépend en grande partie de la mesure dans laquelle le secteur public demeure responsable des activités fondamentales de protection de l'environnement (collecte et traitement des déchets et traitement des eaux usées). La situation varie considérablement d'un pays à l'autre. Certains pays ont privatisé la collecte des déchets, mais pas le traitement des eaux usées, alors que d'autres ont privatisé la gestion des réseaux d'assainissement, mais pas les réseaux eux-mêmes. On constate une privatisation progressive

Graphique 9: Investissements du secteur public pour la protection de l'environnement, par domaine environnemental



D, BG, EL, CZ, SK, I: total de l'eau et du sol au lieu de l'eau
B: dépenses totales nettes des recettes tirées des produits fatals

Graphique 10: Investissements de l'industrie pour la protection de l'environnement, par domaine environnemental



RO, BG, B, A, EL, CZ, D: eau et sol au lieu de l'eau
LV, F, CH: ensemble du secteur des entreprises

dans de nombreux pays, entraînant la coexistence d'unités d'administrations locales distinctes, d'entreprises indépendantes mais détenues par l'État et d'entreprises entièrement privées. Ainsi, au Royaume-Uni, le secteur des déchets ne bénéficie d'aucun investissement ou dépense courante du secteur public puisqu'il a été entièrement privatisé. En France, le secteur public est responsable des réseaux d'assainissement, mais la gestion du système est aux mains du secteur privé. Le domaine de l'eau est donc important en termes d'investissements, mais moins en termes de dépenses courantes. Dans la plupart des pays, le secteur public investit essentiellement dans le secteur de l'eau (plus de 50% dans 16 des 25 pays). Les dépenses courantes dans ce domaine sont également élevées, mais leur part est largement inférieure, avoisinant 30%, dans la plupart des pays. Le domaine des déchets présente une intensité de capital moins forte que d'autres secteurs, ce qui signifie que la part des investissements consentis par le secteur public est faible, alors que la part des dépenses courantes est beaucoup plus élevée, se situant entre 30% et 60% dans la plupart des pays.

Les dépenses de protection de l'environnement de l'industrie sont plus équitablement réparties entre les différents domaines environnementaux. L'importance relative de chacun des domaines dépend fortement de la structure industrielle des pays. Un secteur de l'énergie important utilisant essentiellement des combustibles fossiles peut être à l'origine de dépenses élevées dans le domaine de l'air, par exemple, tandis qu'une industrie du papier et du carton dominante influera sur le montant des dépenses consacrées au domaine de l'eau.

Les ressources allouées à la lutte contre la pollution atmosphérique sont les plus importantes dans tous les pays sauf cinq, la Pologne, la Lettonie et la Slovaquie consacrant plus de 70% de leurs investissements de protection de l'environnement à ce domaine. Deux tiers des investissements réalisés par l'industrie américaine visent à réduire la pollution atmosphérique, ce qui est nettement supérieur à la moyenne de l'UE. En Roumanie, en Bulgarie, en France, en Finlande et en Irlande, la plupart des investissements sont destinés au traitement des eaux usées et à la lutte contre les émissions dans l'eau.

➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES METHODOLOGIQUES

DÉFINITION

Par dépenses de protection de l'environnement, on entend les ressources consacrées à toutes les activités réfléchies visant directement à prévenir, à réduire et à éliminer la pollution ou les nuisances résultant des processus de production ou de la consommation de biens et de services. Pour le secteur public, les dépenses administratives, de contrôle et de mise en œuvre sont incluses. Les données sur les dépenses de protection de l'environnement présentées ici ne comprennent pas:

- les dépenses qui ne sont pas directement destinées à la protection de l'environnement, telles que les mesures prises pour des raisons techniques ou à des fins commerciales uniquement ou visant à protéger le lieu de travail;
- les postes de coûts calculés tels que les déductions pour amortissement des équipements de protection de l'environnement ou les intérêts versés pour le financement d'investissements;
- les dépenses de recherche-développement liée aux causes, aux effets et à la prévention de la pollution.

DOMAINES ENVIRONNEMENTAUX

Les dépenses de protection de l'environnement sont classées dans différents domaines environnementaux en fonction du milieu environnemental ou du type de pollution/dégradation concerné. Les domaines repris dans la présente publication comprennent les activités suivantes:

Air: protection de l'air ambiant et du climat

Eau: émissions dans l'eau, traitement des eaux usées

Déchets: collecte, traitement et réduction des déchets

Autres: protection du sol et des eaux souterraines, bruit, biodiversité et paysage, rayonnement, administration générale et activités polyvalentes

SECTEURS

La présente publication couvre uniquement les dépenses du secteur public et de l'industrie. Les dépenses engagées par les ménages, les entreprises d'autres secteurs et les entreprises spécialisées dans la fourniture de services de protection de l'environnement ne sont pas comprises en raison du manque de données. Les données relatives à certains pays tels que les États-Unis et l'Australie ne sont disponibles que pour l'ensemble des entreprises. L'"ensemble du secteur des entreprises" comprend non seulement l'industrie, mais également les transports et d'autres services.

Secteur public

Le secteur public se compose des administrations fédérales et locales, des collectivités, des agences gouvernementales ainsi que d'autres organismes publics fournissant des services de protection de l'environnement. Les entreprises publiques dont l'activité principale consiste à fournir des services de protection de l'environnement (telles que les installations de traitement des eaux usées) et qui sont financées ou contrôlées par les municipalités, peuvent faire partie du secteur public. Il convient de noter que les entreprises publiques ne relèvent pas du secteur des administrations publiques des comptes nationaux.

Industrie

L'industrie comprend les entreprises et autres unités dont l'activité principale relève des secteurs d'activités suivants selon la NACE rév. 1:

10-14 INDUSTRIES EXTRACTIVES

15-37 INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

15-16 Industries alimentaires

17-19 Industrie textile et habillement; industrie du cuir et de la chaussure

20 Travail du bois et fabrication d'articles en bois

21-22 Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie

23 Raffineries: cokéfaction, raffinage, industries nucléaires

24-25 Industrie chimique; industrie du caoutchouc et des plastiques

26 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques

27 Métallurgie

28-37 Autres industries manufacturières: travail des métaux, à l'exception des machines et équipements; matériel de transport; meubles; autres industries manufacturières et récupération

40-41 PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ ET D'EAU

VARIABLES ÉCONOMIQUES

Dans la présente publication, on entend par dépenses totales de protection de l'environnement la somme des investissements et des dépenses courantes:

Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement comprennent les dépenses (achats et production pour compte propre) consacrées à l'acquisition de terrains et à l'ajout de nouveaux biens durables au stock d'actifs immobilisés pour la protection de l'environnement. Il existe deux grands types d'investissements en matière de protection de l'environnement:

i) Les investissements en fin de cycle, qui n'affectent pas le processus de production lui-même; ils servent seulement à lutter contre la pollution générée par le processus de production et l'ensemble de ces dépenses doit apparaître sous la forme de dépenses de protection de l'environnement;

ii) Les investissements intégrés au processus, qui entraînent une modification/adaptation du processus de production avec pour objectif premier de réduire la pollution. Lors de l'introduction d'un nouveau processus de production, les dépenses de protection de l'environnement correspondent au supplément de dépenses par rapport au coût d'une installation meilleur marché, viable mais moins respectueuse de l'environnement. En cas de modification d'une usine existante, les investissements en matière d'environnement sont égaux aux dépenses totales nécessaires à la modification à des fins environnementales.

Dépenses courantes

Elles comprennent les dépenses pour:

i) la production pour compte propre de services environnementaux: salaires et traitements, loyers, énergie, dépenses d'entretien et autres inputs intermédiaires;

ii) les services environnementaux et biens spécifiques acquis sur le marché (par exemple, une entreprise fait ramasser ses déchets par un organisme spécialisé).

Autres variables économiques

Des comparaisons ont été établies entre le PIB aux prix courants et la formation brute de capital fixe (FBCF) calculés à partir de la base de données New Cronos d'Eurostat. Les taux de change de l'écu/euro sont des moyennes

annuelles.

PAYS

La présente publication concerne les pays de l'UE, de l'AELE et les pays candidats d'Europe centrale et orientale ayant déclaré des dépenses de protection de l'environnement. Par "pays candidats", on entend ici la Bulgarie, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie. Il n'existe pas de données pour les autres pays candidats. Des comparaisons ont été établies avec des données similaires recueillies par l'OCDE sur les États-Unis, le Canada, le Japon et l'Australie.

QUALITÉ DES DONNÉES

Les données reprises dans la présente publication ont été collectées par les services statistiques des différents pays à l'aide du questionnaire conjoint Eurostat/OCDE. De plus amples informations figurent dans la base de données New Cronos d'Eurostat.

Les statistiques des dépenses de protection de l'environnement sont actuellement en cours de développement et varient en termes de couverture et de qualité selon les pays, limitant leur comparabilité et leur interprétation adéquate. Les données présentées ici sont celles déclarées par les différents pays. Aucune estimation n'a été effectuée pour compenser les variations de couverture. Même si les différences ont été réduites par le choix des secteurs et des variables, certains écarts de couverture subsistent pour certains pays. Pour plus d'informations, se reporter aux notes de bas de page des tableaux et des graphiques et à la base de données New Cronos d'Eurostat.

Les dépenses de protection de l'environnement sont un indicateur des ressources économiques consacrées à la lutte contre la pollution, mais l'intégration des préoccupations environnementales dans de nombreux domaines politiques et décisions d'investissements ne permet pas d'évaluer exactement tous les postes de dépenses. Il convient également de noter que des dépenses élevées peuvent être le résultat de politiques nouvelles et plus rigoureuses dans un pays qui a déjà fait beaucoup pour lutter contre la pollution et où les coûts marginaux sont importants, ou de longues périodes sans dépenses. Il est donc recommandé de réaliser, à titre complémentaire, une analyse plus approfondie axée sur les liens avec les données physiques (importance des émissions, volume des déchets, etc.).

ESTIMATIONS POUR L'UE-15 ET LES PAYS CANDIDATS

Les dépenses totales de protection de l'environnement dans l'UE-15 ont été estimées sur la base des données du questionnaire conjoint et des comptes des dépenses de protection de l'environnement dans plusieurs pays. Dans ce cadre, les différences de couverture entre pays ont été compensées, de même que l'absence de données relatives à certains secteurs spécifiques tels que les entreprises spécialisées dans la fourniture de services de protection de l'environnement.

Pour les pays candidats, il n'existe pas d'estimation semblable et les totaux présentés sont une moyenne fondée sur les données déclarées par les pays dans le questionnaire conjoint; les données n'ont donc pas été corrigées pour tenir compte des éventuelles divergences de couverture.

Pour en savoir plus:

➤ Les bases de données

New Cronos,
Domaine milieu, mny, aggs, brkdowns, hist

Pour toute information ou commande de publications, bases de données et extractions de bases de données à la demande, contactez le réseau **Data Shops**:

| BELGIQUE/BELGIË | DANMARK | DEUTSCHLAND | ESPAÑA | FRANCE | ITALIA - Roma |
|--|---|---|--|---|---|
| Eurostat Data Shop Bruxelles/Brussel Rue du Commerce 124 Handelsstraat 124 B-1000 BRUXELLES / BRUSSEL Tel. (32-2) 234 67 50 Fax (32-2) 234 67 51 E-mail: datashop@planistat.be | DANMARKS STATISTIK Bibliotek og Information Eurostat Data Shop Sejrogade 11 DK-2100 KØBENHAVN Ø Tel. (45) 39 17 30 30 Fax (45) 39 17 30 03 E-mail: bib@dst.dk | STATISTISCHES BUNDESAMT Eurostat Data Shop Berlin Otto-Braun-Straße 70-72 (Eingang: Karl-Marx-Allee) D-10178 BERLIN Tel. (49) 1888-644 94 27/28 Fax (49) 1888-644 94 30 E-mail: datashop@statistik-bund.de | INE Eurostat Data Shop Paseo de la Castellana, 183 Oficina 009 Entrada por Estébanez Calderón E-28046 MADRID Tel. (34) 91 583 91 67 Fax (34) 91 579 71 20 E-mail: datashop.eurostat@ine.es | INSEE Info Service Eurostat Data Shop 195, rue de Bercy Tour Gamma A F-75582 PARIS CEDEX 12 Tel. (33) 1 53 17 8844 Fax (33) 1 53 17 88 22 E-mail: datashop@insee.fr | ISTAT Centro di Informazione Statistica Sede di Roma, Eurostat Data Shop Via Cesare Balbo, 11a I-00184 ROMA Tel. (39) 06 46 73 31 02/06 Fax (39) 06 46 73 31 01/07 E-mail: dipdiff@istat.it |
| ITALIA - Milano | LUXEMBOURG | NEDERLAND | NORGE | PORTUGAL | SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA |
| ISTAT Ufficio Regionale per la Lombardia Eurostat Data Shop Via Fieno 3 I-20123 MILANO Tel. (39) 02 80 61 32 460 Fax (39) 02 80 61 32 304 E-mail: mileuro@tin.it | Eurostat Data Shop Luxembourg BP 453 L-2014 LUXEMBOURG 4, rue A. Weicker L-2721 LUXEMBOURG Tel. (352) 43 35-2251 Fax (352) 43 35-22221 E-mail: dslux@eurostat.datashop.lu | STATISTICS NETHERLANDS Eurostat Data Shop-Voorburg Postbus 4000 NL-2270 JM VOORBURG Tel. (31-70) 337 49 00 Fax (31-70) 337 59 84 E-mail: datashop@cbs.nl | Statistics Norway Library and Information Centre Eurostat Data Shop Kongens gate 6 Boks. 81 31, Dep. N-0033 OSLO Tel. (47) 21 09 46 42/43 Fax (47) 21 09 45 04 E-mail: datashop@ssb.no | Eurostat Data Shop Lisboa INE/Serviço de Difusão Av. António José de Almeida, 2 P-1000-043 LISBOA Tel. (351) 21 842 61 00 Fax (351) 21 842 63 64 E-mail: data.shop@ine.pt | Statistisches Amt des Kantons Zürich, Eurostat Data Shop Bleicherweg 5 CH-8090 Zürich Tel. (41-1) 225 12 12 Fax (41-1) 225 12 99 E-mail: datashop@statistik.zh.ch Internet: http://www.zh.ch/statistik |
| SUOMI/FINLAND | SVERIGE | UNITED KINGDOM | UNITED KINGDOM | UNITED STATES OF AMERICA | |
| STATISTICS FINLAND Eurostat Data Shop Helsinki Tilastokirjasto PL 28 FIN-00022 Tilastokeskus Työpajakuja 13 B, 2 Kerros, Helsinki P. (358-9) 17 34 22 21 F. (358-9) 17 34 22 79 Sähköposti: datashop.tilastokeskus@tilastokeskus.fi Internet: http://www.tilastokeskus.fi/tilk/ kk/datashop.html | STATISTICS SWEDEN Information service Eurostat Data Shop Karlavägen 100 - Box 24 300 S-104 51 STOCKHOLM Tfn. (46-8) 50 69 48 01 Fax (46-8) 50 69 48 99 E-post: info.service@scb.se Internet: http://www.scb.se/info/ datashop/e/udatashop.asp | Eurostat Data Shop Enquiries & advice and publications Office for National Statistics Customers & Electronic Services Unit 1 Drummond Gate - B1/05 LONDON SW1V 2QQ Tel. (44-20) 75 33 56 76 Fax (44-1633) 81 27 62 E-mail: eurostat.datashop@ns.gov.uk | Eurostat Data Shop Electronic Data Extractions, Enquiries & advice - R.CADE Unit 1L Mounjoey Research Centre University of Durham DURHAM DH1 3SW Tel: (44-191) 374 73 50 Fax: (44-191) 384 49 71 E-mail: r-cade@dur.ac.uk URL: http://www.r-cade.dur.ac.uk | HAVER ANALYTICS Eurostat Data Shop 60 East 42nd Street Suite 3310 NEW YORK, NY 10165 Tel. (1-212) 986 93 00 Fax (1-212) 986 69 81 E-mail: eurodata@haver.com | |

Media Support Eurostat (seulement pour journalistes professionnels):
Bâtiment Bech Bureau A3/48 - L-2920 Luxembourg - Tél. (352) 4301 33408 - Fax (352) 4301 32649 - e-mail: eurostat-mediasupport@cec.eu.int

Pour toute information méthodologique:

Ulf Johansson, Eurostat/F3, L-2920 Luxembourg, Tel. (352) 4301 33788, Fax (352) 4301 37316, E-mail: ulf.johansson@cec.eu.int
Peter Lindmark
ORIGINAL: Anglais

N'hésitez pas à nous rencontrer sur Internet à l'adresse suivante: www.europa.eu.int/comm/eurostat/ si vous désirez de plus amples informations!

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à l'**Office des publications officielles des Communautés européennes**.

2 rue Mercier - L-2985 Luxembourg
Tél. (352) 2929 42118 Fax (352) 2929 42709
Adresse Internet: <http://eur-op.eu.int/fr/general/s-ad.htm>
courrier électronique: info.info@cec.eu.int

BELGIQUE/BELGIË - DANMARK - DEUTSCHLAND - GREECE/ELLADA - ESPAÑA - FRANCE - IRELAND - ITALIA - LUXEMBOURG - NEDERLAND - ÖSTERREICH
PORTUGAL - SUOMI/FINLAND - SVERIGE - UNITED KINGDOM - ISLAND - NORGE - SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA - BALGARIE - CESHÁ REPUBLIKA - CYPRUS
EESTI - HRVATSKA - MAGYARORSZÁG - MALTA - POLSKA - ROMÂNIA - RUSSIA - SLOVAKIA - SLOVENIA - TÜRKIYE - AUSTRALIA - CANADA - EGYPT - INDIA
ISRAËL - JAPAN - MALAYSIA - PHILIPPINES - SOUTH KOREA - THAILAND - UNITED STATES OF AMERICA

Bon de commande

Je m'abonne à Statistiques en bref pour 1 an (du 1.1.2001 au 31.12.2001):
(adresses des Data Shops et des bureaux de vente voir plus haut)

Formule 1: L'ensemble des 9 thèmes (environ 140 numéros)

Papier: 360 EUR
Langue souhaitée: DE EN FR

Formule 2: Un ou plusieurs des 7 thèmes suivants:

- Thème 1 «Statistiques générales»
 Papier: 42 EUR
- Thème 2 «Économie et finances»
- Thème 3 «Population et conditions sociales»
- Thème 4 «Industrie, commerce et services»
- Thème 5 «Agriculture et pêche»
- Thème 6 «Commerce extérieur»
- Thème 8 «Environnement et énergie»
 Papier: 84 EUR

Langue souhaitée: DE EN FR

Les Statistiques en bref (fichier pdf) peuvent être téléchargés gratuitement du site internet Eurostat. Vous devez simplement vous enregistrer. Pour d'autres formules, veuillez contacter votre Data Shop.

Merci de me faire parvenir un exemplaire gratuit du «mini-guide Eurostat» (sélection de produits et services Eurostat)
Langue souhaitée: DE EN FR

Je souhaite m'abonner gratuitement à «Références statistiques», la note d'information sur les produits et services Eurostat
Langue souhaitée: DE EN FR

M. M^{me} M^{lle}
(SVP écrire en majuscules)

Nom: _____ Prénom: _____

Société: _____ Département: _____

Fonction: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Ville: _____

Pays: _____

Tél.: _____ Fax: _____

E-mail: _____

Paiement à réception de la facture de préférence par:

Virement bancaire
 Visa Eurocard

Carte N°: _____ Expiration le: ____/____/____

Merci de confirmer votre numéro de TVA intra-communautaire:
A défaut, la TVA sera appliquée automatiquement. Aucune note de crédit ne sera établie a posteriori.